CHEZ NOUS

à Sarroux–Saint-Julien

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 **NOVEMBRE 2018**

ÉDITO

Le 6 août 1945, avec le largage de la bombe atomique sur Hiroshima, l'humanité réalisait qu'elle disposait désormais de la capacité de s'autodétruire. Le fait que cette menace soit clairement identifiée nous a permis d'apprendre à la domestiquer en faisant émerger une conscience mondiale qui, depuis trois-quarts de siècle, a réussi à éviter l'apocalypse.

Aujourd'hui, un péril tout aussi grand met en danger l'avenir de la planète : le changement climatique. Contrairement à la destruction nucléaire, il s'agit d'une bombe à retardement, dont les effets, plus diffus dans le temps, donnent le sentiment à certains que le danger est imaginaire et à d'autres que l'on a tout le temps pour s'atteler au sujet. L'immense majorité de l'humanité est ainsi plongée dans une sorte de déni, plus ou moins assumé, pour mieux différer la mise en œuvre de solutions qui heurtent frontalement nos modes de vie.

L'actualité récente démontre le degré de vulnérabilité de l'humanité face au risque climatique en répertoriant 467 formes d'impacts sur nos vies quotidiennes, qu'il s'agisse de santé, d'alimentation, d'accès à l'eau, d'économie, d'infrastructures ou de sécurité.

Décès, famines, pénuries d'eau, migrations tous les secteurs sont touchés par le changement climatique

De notre capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre dépend notre avenir. Malheureusement, la prise de conscience se heurte à un climatoscepticisme entretenu pendant de nombreuses années par les industries liées aux énergies fossiles. Le phénomène a fini par se diffuser dans l'opinion au travers de courants politiques qui ont fait de la contestation de la réalité scientifique un marqueur idéologique. Un déni permanent en soi.

Mais croire que le climatosceptique, c'est toujours l'autre, est une facilité qui empêche d'appréhender pleinement la difficulté de la tâche qui nous attend. Nous sommes tous climatosceptiques à des degrés divers, dans la mesure où nous n'acceptons ni « *la vérité sur ce que nous avons fait subir à la Terre* » ni le changement de vie radical qu'impose le réchauffement climatique, et encore moins la remise en cause du principe de modernité et d'un progrès linéaire qui tend vers le « toujours plus ».

C'est ce déni permanent qui a conduit Nicolas Hulot à annoncer sa démission le 28 août de son poste de ministre de l'écologie, estimant que la stratégie « des petits pas », pour préserver coûte que coûte « un modèle économique cause de tous les désordres climatiques », conduit à une impasse mortifère.

Combien faudra-t-il d'études et de catastrophes aux effets dévastateurs pour se rendre compte que le coût de l'inaction reste très supérieur à celui de la lutte contre les changements climatiques ?

À notre niveau, nous n'avons pas été épargnés, ces dernières années, par des phénomènes inhabituels : coups de vent, sécheresses à répétition impactant la distribution en eau potable, neige précoce, gels tardifs, etc.

Il est pourtant urgent qu'émerge enfin une prise de conscience identique à celle qui s'est forgée autour de la menace nucléaire : l'humanité est à l'origine de ce qui peut la détruire. Cependant l'actualité des jours passés nous démontre, ô combien, que l'aspect social et géographique doit être pris en compte.

Xavier Gruat

DATES À RETENIR

- **Vendredi 14 décembre**
  A. L. C. & Comité : Soirée musique et danse trad'
- **Samedi 15 décembre**
  A. L. C. : Soirée Contes
- **Dimanche 16 décembre**
  Comité d'Animation : Concours de belote
- **Dimanche 20 janvier 2019**
  - *10 h* : Assemblée générale de la population
  - *12 h* : Repas des Aînés

VOS RUBRIQUES

Pages 2, 3, 4 & 5	- Conseil municipal
Page 5	- Conseil municipal / Basses eaux...
Page 6 & 7	- Nouvelle école
Page 8	- Nouvelle école / Nuzéjoux
Page 9	- Infos en vrac / Travaux / Foyer rural
Page 10	- 1er Festival de Music et danse Trad'
Page 11	- A. L. C
Page 12	- Écoles / Association des Écoliers / Reflets d'Automne
Page 13	- Coup de Main / La Dordogne… / AL.SH
Page 14	- Ping Sarroux–Saint-Julien
Page 15	- J. Paul Breton / Comité d'Animation
Page 16	- Judo / État civil / 11 novembre

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 30 MAI 2018

Absent excusé : *Laurent Pradat.*

Absents : *Jean-Jacques Gouttebroze, Éric Miallaret.*

La séance est ouverte à 19h 35.

Le conseil municipal accepte de rajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Marc Fournand expose le projet de délibération relative au régime indemnitaire des agents de la collectivité et la mise en place du RIFSEEP. Il présente également un projet de règlement intérieur de la collectivité. Le conseil approuve à l'unanimité les deux projets. Le comité technique du centre de gestion sera saisi dans les deux cas.

Le conseil prend les délibérations suivantes à l'unanimité :

– vente de l'outillage en doublon ou hors d'usage ;

– vente du mobilier de la cure de Vaux ;

– vente du véhicule Iveco ;

– désignation des délégués représentant la commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique : *titulaire* : Jean-Claude Sangoï, *suppléant* : Marc Fournand ;

– désignation des représentants de la Commune au sein de l'ADMR : Franck Moussard, Marc Fournand, Xavier Gruat

– la commune s'approprie des biens sans maître dans les conditions prévues par les textes en vigueur. M. le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal ;

– le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour saisir les domaines pour une estimation de ces biens et de les vendre à Carine Vennat et Christophe Vennat au prix qui sera fixé après estimation des Domaines ;

– le conseil alloue à l'association des écoliers du RPI Sarroux-Saint Julien une subvention exceptionnelle d'un montant de 47,40 euros (colis des Aînés donnés par des particuliers à l'école) ;

– une nouvelle procédure de biens sans maître est engagée (succession Mérigot) ;

– suite à une évolution de la législation en matière de marchés publics, la commune adhère à la plateforme de dématérialisation (profil acheteur) du Conseil départemental de la Corrèze ;

– les tarifs de location du Foyer rural sont augmentés de 15 € à compter du présent conseil. Les réservations déjà enregistrées ne sont pas concernées par cette hausse ;

– la salle Marcel-Bredèche va être équipée de l'ancien piano de cuisine de la cantine de Sarroux.

– les devis suivants sont retenus : Entreprise Bodet pour l'entretien des cloches, BP Diag pour le diagnostic énergétique des logements communaux ;

– un géomètre va être saisi concernant la délimitation du terrain vendu avec la cure de Vaux ;

– la demande de Mme Lhéritier est examinée en conseil, ainsi que celle de Mme Iglesias pour laquelle un devis est attendu. Concernant la pose de nouveaux lampadaires sollicitée par des particuliers, le Conseil annonce qu'aucun déploiement n'est prévu cette année.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 45.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 27 JUIN 2018

Absent excusé : *Hervé Massias, procuration à Jean-Paul Alphonsout.*

Absents : *Jean-Jacques Gouttebroze, Éric Miallaret, Laurent Pradat.*

La séance est ouverte à 19h 40.

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Le conseil prend toutes les délibérations à l'unanimité.

Suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire, trois agents remplissent les conditions pour une inscription au tableau d'avancement pour un grade d'adjoint technique principal de 2e classe. Le conseil municipal met à jour en conséquence le tableau des emplois.

Le comité technique s'étant prononcé favorablement le 19 juin 2018, le conseil vote :

– la mise en place d'un régime indemnitaire RIFSSEP ;

– la mise en place d'un règlement intérieur de la collectivité ;

– l'approbation des critères d'appréciation de la valeur professionnelle évalués par l'entretien professionnel

À l'unanimité, le conseil municipal se prononce en faveur de :

– l'approbation du Contrat de Solidarité Communale 2018/2020 avec le Département dans lequel sont recensées les demandes de subvention déposées par la collectivité;

– l'attribution d'une subvention au comice agricole de 700 €. M. le Maire rappelle que l'ancienne com'com' Val et Plateaux Bortois subventionnait cette manifestation et que H. C. C. n'a pas repris ce financement. Il rappelle l'attachement de la commune au monde agricole et au comice agricole valorisant les exploitants du plateau ;

– l'approbation d'une mise en vente par la section de Saunat de bois coupés ;

– l'approbation de la vente du tracteur tondeuse d'occasion ;

Le Conseil entérine le choix de la commission d'appels d'offres concernant le marché voirie 2018 attribuant le marché voirie 2018 à l'entreprise Mattioz.

MM. Alphonsout et Fournand exposent un compte-rendu de la réunion de présentation des travaux sur le PLUi. Ce nouveau plan local d'urbanisme posera les bases d'un découpage entre zones constructibles, agricoles et naturelles de la commune. Le conseil prend acte de l'importance des choix à faire qui impacteront le développement de la commune.

M. le Maire fait un point sur le budget de fonctionnement de la commune, bien maîtrisé pour le 1er trimestre 2018. Il évoque la réunion sur le projet de l'école des Alouettes et évoque avec le conseil ses échanges avec M. Jean Valade, président de la commission « Enfance et jeunesse » à HCC

Concernant le personnel de la collectivité, M. le Maire informe le conseil de la mise en disponibilité de Patrick Magnier à la demande de celui-ci. Le service de remplacement sera sollicité dans un premier temps. Le contrat de Blandine Delmas est renouvelé pour un an.

H. C. C., seule compétente en matière de gestion des déchets, sera saisie pour l'aménagement d'un point de collecte au bourg.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 1er AOÛT 2018

Absents excusés : *Agnès Coudert, procuration à Franck Moussard.*

Absent : *Jean-Jacques Gouttebroze, Éric Miallaret, Nadine Vaquero.*

La séance est ouverte à 19 h 40.

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour et prend toutes les délibérations à l'unanimité.

Concernant le marché de construction de l'école des Alouettes, seul le lot VRD est attribué à RMCL. Les motifs qui ont conduit à déclarer les autres lots sans suite sont les suivants : défaut de concurrence, une seule offre a été remise pour certains lots, existence de contradiction affectant les pièces de la consultation, redéfinition des besoins.

Un groupement d'entreprises locales, proposant une construction bois, a été reçue en mairie en présence de l'architecte.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil approuve :

– l'achat d'une partie de la parcelle 218 A 1314 d'une superficie de 1 560 m² au prix de 6 € TTC/m² à Haute Corrèze Communauté pour le projet école ;

– l'attribution d'une indemnité de stage de 80 € aux stagiaires BAFA effectuant leur formation au sein de l'ALSH ;

– l'application chaque année au 1° août de l'augmentation des loyers communaux en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL) du 2ème trimestre de l'année précédente ;

– la reprise par la commune nouvelle d'une procédure de régularisation d'assiette de chemin et l'aliénation d'une partie de chemin rural au lieu-dit La Vergne Moussagne à MM. Serre ;

– la consultation des membres de la section du Mont pour se prononcer sur le transfert des biens de section à la commune qui accepterait ce transfert. Un courrier explicatif sera adressé aux membres de ladite section ;

– la DM1 pour affecter à la voirie une somme de 40 000 € pour du point-à-temps et pour sécuriser un mur menaçant de s'effondrer sur une habitation. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil départemental sur le volet sécuritaire. M. Alphonsout, adjoint chargé de la voirie, fait remonter les difficultés des usagers sur certains villages.

Une consultation pour la vente de biens de section du Puy de Bort est organisée le 2 septembre 2018.

Deux procédures d'élargissement de chemins ruraux avec consultation pour abandon de terrains des riverains sont en cours.

Des travaux devront être entrepris pour sécuriser les abords du stade. Une demande de subvention sera déposée.

M. le Maire rappelle au Conseil les obligations en matière de PLUi et le travail à effectuer pour la fin du mois d'août.

Marc Fournand fait le compte-rendu d'une réunion avec le SMAT ainsi que celui d'un rendez vous avec le représentant du conservatoire du littoral.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

Absents : *Agnès Coudert , Jean-Jacques Gouttebroze, Eric Miallaret, Laurent Pradat.*

La séance est ouverte à 19 h 40.

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Le conseil municipal se penche tout d'abord sur les corrections de cartes de l'adressage puis sur la détermination des zones d'habitation pour le projet de PLUi. Chaque village fait l'objet d'une étude très précise.

Le Conseil délibère à l'unanimité :

– sur la vente des parcelles cadastrées AL99 et AL102 suite à la consultation des électeurs de la section du Puy-de-Bort ;

– sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'A. L. C. pour l'organisation du festival de musiques et de danses trad' ;

– sur la vente de deux parcelles 218C 859 et 218C 877 pour les parties dont la mairie est propriétaire, les deux parcelles en question étant des BND, des biens non délimités. Le conseil va contacter la personne sollicitant cette vente pour trouver un accord sur le prix.

M. le Maire souhaite rencontrer les associations intervenant sur la commune concernant la mise à disposition des salles.

Il fait également un point sur les problèmes rencontrés avec Veolia et Orange suite à des dysfonctionnements et fait état des résultats des analyses des eaux sollicitées par la mairie auprès de l'ARS.

Sont évoqués :

– la réunion avec les habitants du Bourg de Sarroux relative aux travaux dans le lotissement ;

– le transport à mettre en place pour les activités périscolaires pendant les travaux du Foyer Rural. En effet, les travaux devraient commencer courant novembre.

– la visite du Sénateur Claude Nougein le 17 août qui a souligné le dynamisme de la commune et valorise notre expérience de la commune nouvelle. M. le Sénateur a également soulevé la problématique de la taxe d'habitation et de la compensation actuelle faite par l'État ;

– les procédures d'urbanisme de plus en plus techniques. Parallèlement, il est constaté avec satisfaction l'acquisition de nombreuses habitations sur la commune ainsi que de terrains à bâtir ;

– le personnel communal. Il est renforcé de manière ponctuelle avec le recours au service de remplacement pour faire face à un surcroît d'activité ;

– l'achat de petits matériels.

Le vice-président de la commission voirie, Jean-Paul Alphonsout, fait une synthèse des différentes demandes de particuliers notamment à Sauliac, Chez Boyer, à Nuzéjoux et Chassagnac. Suite aux remarques d'un conseiller, M. le Maire souligne qu'il faut garder une certaine parité quant à la répartition des travaux d'entretien de voirie sur les territoires des anciennes communes.

La date du repas des Aînés et de l'assemblée générale de la population est fixée au 20 janvier 2019.

Enfin, le Maire rappelle que la Mairie n'a pas vocation à intervenir dans les litiges entre particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

Absents : *Agnès Coudert , Jean-Jacques Gouttebroze, Eric Miallaret.*

La séance est ouverte à 19h 30.

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Le conseil entérine la décision de la commission d'appel d'offres concernant les lots 2-3-4 et 5 du marché pour l'école des Alouettes et retient donc les entreprises Gouny TMB et Coup de Main.

M. le Maire fait état de la réunion sur site en date du 19 septembre 2018. Le planning prévisionnel des travaux est respecté à ce jour. Une intervention sur la ligne haute tension est programmée, les PAV vont être déplacés.

Une cérémonie de pose de la première pierre sera organisée le 17 octobre.

M. le Maire fait un compte rendu du rendez-vous avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale. La commune se voudrait un laboratoire pour inventer l'école en milieu rural.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur la mise à jour des tableaux de la voirie communale, ainsi que sur la redevance Orange au titre de l'occupation du domaine public par les pylônes.

M. le Maire fait état de la nouvelle législation en matière de règlement général sur la protection des données. La secrétaire de mairie a assisté à une formation le 13 septembre à Montaignac-Saint-Hippolyte. Trois priorités se dégagent : recensement des « foyers » de données personnelles dans les locaux de la collectivité, la sensibilisation

suite p.4

des équipes à ce sujet ainsi que la désignation d'un délégué de la protection des données. Étant considéré la taille de la collectivité, un constat s'impose : la commune ne peut créer un tel poste et envisage de se tourner vers la communauté de communes. Seule une mutualisation de moyens permettra de faire face à ces nouvelles exigences réglementaires. L'E.P.C.I. H.C.C. est toute désignée pour effectuer un tel encadrement.

M. le Maire fait la lecture d'un communiqué de presse émanant de la Préfecture et détaille la situation concernant les restrictions de consommation d'eau. La situation est inquiétante et des citernes du S.D.I.S. ont commencé à approvisionner la station des Plaines.

M. le Maire profite de l'évocation de ce sujet pour remercier vivement M. Alain Mattioz qui a facilité l'intervention des pompiers lors d'une incendie aux Alouettes en permettant aux secours de pomper l'eau de son étang. Ce geste citoyen mérite d'être signalé.

Il est constaté des dégradations sur les panneaux de lieux-dits de la commune. Est rappelé le coût élevé de leur remplacement. Des panneaux de limitation de vitesse sont aussi concernés. Il faut rappeler que ces incivilités sont avant tout des infractions répréhensibles.

En outre, ont été signalés, à plusieurs reprises, des véhicules tout terrains dont la conduite inadaptée entraîne une forte dégradation des pistes communales empruntées.

M. le Maire fait un point sur les postes d'agents des services techniques et la campagne d'éparage qui se terminera fin septembre.

Une proposition de vente de terrain ne retient pas l'approbation du conseil.

L'attention est attirée sur l'état du pont de Chassagnac. Dans un premier temps, un arrêté de voirie pour limiter le tonnage va être pris.

Pour faire suite au constat de l'arrivée de nouveaux habitants, il est proposé d'organiser selon une périodicité à définir, un cérémonie d'accueil pour présenter la commune et favoriser l'insertion dans le tissu local.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

Absents excusés : *Jean-Paul Alphonsout, procuration à Hervé Massias.*

Absent : *René Dézieux, Jean-Jacques Gouttebroze, Laurent Pradat.*

La séance est ouverte à 19 heures 40 par une présentation de M. Kévin Brionnaud, chargé de mission du Conservatoire du Littoral pour le secteur les Lacs du Massif Central.

Le Conservatoire du Littoral a pour stratégie de contribuer à la préservation et à la valorisation du littoral naturel et ce, avec des moyens financiers importants notamment sur la région Nouvelle Aquitaine. Ainsi, des sites ciblés ou des paysages sont mis en valeur auprès du public, les richesses naturelles sont préservées.

La procédure de création d'un périmètre d'intervention est la suivante :

– le Conservatoire du Littoral définit une zone après estimation des interventions nécessaires et la soumet au vote du conseil municipal.

– si celui-ci délibère favorablement, un avis est demandé à la DREAL, à la DDT et à France Domaine.

– le périmètre est enfin validé par le conseil d'administration du Conservatoire du Littoral et devient ainsi actif.

Le Conservatoire peut alors contacter les propriétaires qui souhaiteraient vendre dans le cadre d'une démarche amiable. Le prix est encadré par France Domaine. Aucune obligation de vente ne repose sur les propriétaires de terrains situés dans le périmètre. En cas d'accord, la commune est saisie pour valider la vente.

Si l'acquisition par le Conservatoire du Littoral est réalisée, le bien est inscrit dans le domaine public.

La gestion est alors confiée à des locaux : communes ou groupements. Pour les zones forestières, l'ONF est gestionnaire. Des sentiers de randonnée peuvent être aménagés, des ouvertures paysagères créées, des parcelles nettoyées.

Des conventions de chasse peuvent êtres signées. Soumises au droit public, elles sont généralement d'une durée de 5 ou 9 ans et se concluent le plus souvent à titre gratuit ou pour l'euro symbolique.

Si des terrains agricoles sont inclus dans la zone, ils continuent d'êtres exploités et ce, à des conditions avantageuses.

Le périmètre d'intervention sur le côté Corrèze de la vallée de la Dordogne s'étend sur 160 hectares. Le conseil municipal de Sarroux avait validé un périmètre de 54 hectares en 1985 sur la vallée du Lys mais celui-ci est resté inactif.

Concernant la commune nouvelle de Sarroux-Saint Julien, les périmètres d'intervention proposés par le Conservatoire du Littoral sont les suivants :

– le périmètre inactif défini en 1985 de 54 hectares autour de la Vallée du Lys,

– une nouvelle zone autour du ruisseau du Chassang (de la Bergerie à la plage des Aubazines) avec 40 hectares, essentiellement des zones forestières.

– enfin, une zone secondaire de 86 hectares au nord de la première zone.

M. le Maire remercie M. Brionnaud et soumettra au prochain conseil municipal la validation des périmètres d'intervention proposés.

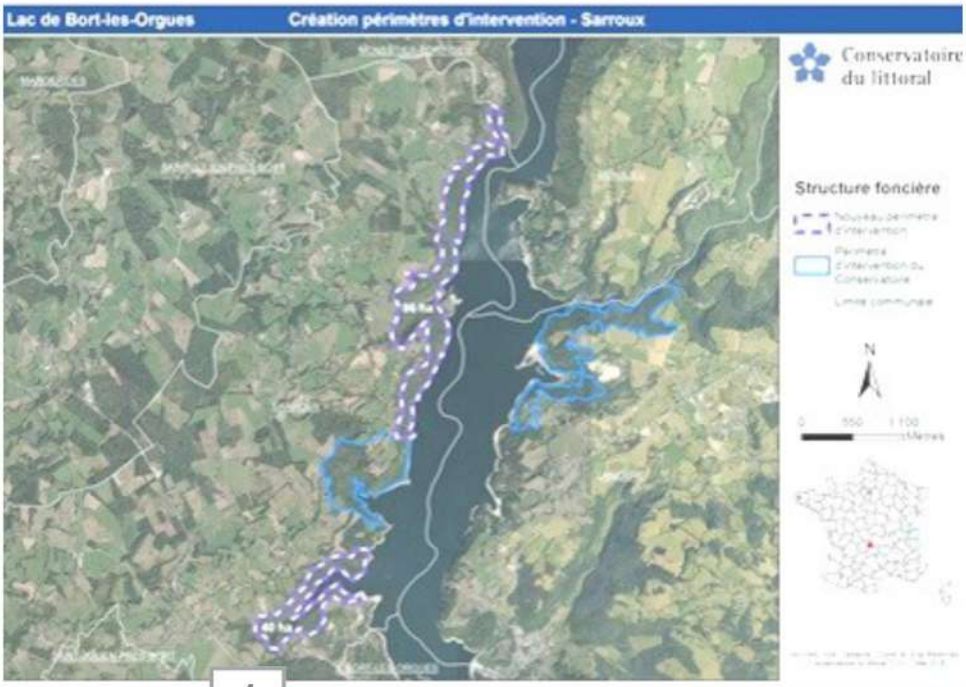

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil accepte d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour.

Le conseil délibère favorablement (un vote contre) sur la délégation du droit de préemption urbain par Haute Corrèze Communauté à la commune nouvelle en vue de réaliser des actions d'intérêt communal sur les zones urbaines et à urbaniser, et ce sur la partie de la commune régie par le P. O. S.

Le conseil délibère à l'unanimité sur le tarif des lots du Suc de Rouge. La commune nouvelle se doit d'entériner une délibération antérieure du conseil municipal de Saint Julien près Bort.

Il délibère également sur la convention qui lie la commune à l'association La Dordogne de villages en barrages.

Suite à l'avis favorable du comité technique relatif à la mise à jour du tableau des emplois, le conseil valide la suppression de trois postes suite aux avancements de grade de juin 2018.

Une procédure de bien sans maître est engagée (succession Petitout).

M. le Maire fait adopter une motion par le conseil pour solliciter le classement de la commune en zone de calamité agricole. Les agriculteurs subissent des contraintes exceptionnelles suite à l'été particulièrement sec de cette année.

M. le Maire fait un point sur les travaux du lotissement du Bourg de Sarroux qui devraient s'achever la semaine prochaine. Un parc à containers en bois va être réalisé pour la place centrale ainsi qu'un autre au Puy de Bort.

Sont évoqués les travaux de la nouvelle école : l'entreprise Mattioz s'est montrée très réactive. L'entreprise Gouny de Margerides devrait prendre la suite.

Un compte rendu du conseil communautaire du 9 septembre est présenté par M. le Maire sur le projet de territoire.

Une réunion entre les membres du Foyer rural et des représentants du conseil municipal s'est tenue le lundi 8 octobre.

Un agent de la collectivité soumet un projet de halte garderie sur le site de l'école des Alouettes. Cette proposition retient l'attention : tout service couplé au pôle enfance est un plus.

M. le Maire remercie enfin Luc et Odile Chatry, initiateurs des journées du Trad qui ont permis d'associer le Foyer rural, le Comité d'animation et l'A.L.C. sur une même manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21h 45.

BASSES EAUX...

En cette fin d'été 2018, le Plateau bortois a fait les « gros titres » de l'actualité locale. France 3, France Bleu, La Montagne, et bien d'autres, tous étaient présents et relayaient l'information. Mais quelle information ? Celle d'une crise due à la baisse du niveau de l'eau dans le cours du Lys, là où se trouve le captage pour l'approvisionnement en eau potable du plateau. Lys qui finalement reviendra à un niveau acceptable, comme par miracle, sans aucune pluie notable pour l'expliquer… Les images tournées sur place illustrant parfaitement ladite rupture de débit. Alors chacun y est allé de ses explications, de sa vérité, de son accusation. Elles ont été nombreuses, souvent infondées et malveillantes. Pourtant la vérité s'est fait jour, non sans difficulté. Mais n'ayant pas pour habitude de laisser faire, notre municipalité a menée son enquête. Les images ont été tournées en fin de matinée. La station des Plaines avait effectué son « captage », vidant la réserve de plusieurs m³, c'est également l'heure que choisissent les agriculteurs pour prélever l'eau qui abreuvera leurs bêtes, ce qui explique qu'en aval du captage, le débit du cours du Lys soit resté proche zéro pendant un certain temps.

La seconde explication, celle qui est à l'origine de cette supposée crise, c'est tout simplement un défaut d'entretien de la part du gestionnaire du réseau.

On se souviendra que depuis de très – trop – nombreuses années, le débit estival faiblard du Lys est renforcé par un pompage dans le Dognon, un apport estimé à 35 m³/h. L'eau est pompée au lieu dit Barzeix, puis transite par de gros tuyaux sur plusieurs kilomètres avant d'être rejetée dans un fossé et de retrouver le cours du Lys après avoir traversé naturellement des zones marécageuses. Cette solution, d'urgence à l'époque, est devenue une solution pérenne, pérenne mais pas permanente, et il suffit que le système ne fonctionne plus pendant quelques heures pour que le débit artificiel du Lys s'en trouve affecté.

On ne peut que regretter qu'un agriculteur du Plateau ait, nommément, été soupçonné d'un « détournement » du cours de la rivière, alors que la responsabilité du faible débit constaté était ailleurs…

Faut-il rappeler la crise de 2017, dont les conséquences auraient pu être dramatiques si la municipalité de Sarroux –Saint-Julien n'avait pas demandé des analyses en urgence, évitant ainsi à près de 1800 personnes un risque de contamination bactériologique ?...

Faut-il encore s'étonner du goût désagréable de l'eau depuis plusieurs mois, résultat d'une chloration à outrance, faute de pouvoir – ou vouloir – réussir à réparer de façon définitive un ozoneur défectueux ?...

Il semble de plus en plus évident que la distribution en eau potable du Plateau bortois ne fait pas l'objet de l'attention ni de l'investissement nécessaire à un fonctionnement serein.

Cependant, rassurons-nous, aucune coupure au robinet n'a été envisagée, même dans les moments les plus critiques, et bien que beaucoup se plaignent du goût de l'eau, celle-ci demeure parfaitement potable.

En attendant la pluie…

Nouvelle école

LE « POURQUOI ? »

Faire une école… Quelle idée ?!

C'est si vrai pourtant que nous aurions aimé garder les nôtres. Quelle commune, quel bourg qui en sont aujourd'hui dépourvus n'auraient pas aimé garder les leurs ? Et l'on y tenait en plus. On y avait investi. On s'y était investis.

Bien sûr qu'on aurait aimé les garder. Quelle question ? ! Quand cela eût-il été sous la forme d'une classe unique. Cette classe unique qui avait « *donné de grands hommes à la République* », selon la formule de ses fossoyeurs même. Cette classe unique où nous sommes tant à avoir usé les fonds de nos culottes courtes ou de nos jupes plissées. Cette classe unique dont l'éminent Boris Cyrulnik affirme haut et fort qu'elle est le creuset du meilleur apprentissage, le meilleur des apprentissages d'une vie en société. Avec ses petits qui lorgnaient vers les prouesses et le savoir des grands acquis à force de travail et d'études, avec ses grands qui chaperonnaient ces mêmes petits et se dévouaient à les aider ; avec aussi ses conflits, ses complexes, ses frustrations qu'il fallait apprendre à surmonter car ils sont l'école de la vie, avec ses joies partagées, aussi. Un monde à lui tout seul entre les murs d'un bout d'école…

Sauf que… Sauf que, et cela est constatation et non jugement, l'enseignant de ce début de XXIe siècle n'est plus ce Jacques Antraigue que l'on a pu voir récemment conduire sa classe tantôt en capitaine de croisière, tantôt comme un loup de mer veillant au grain au milieu des tempêtes.

En son temps nous dit-il, les forts en thème et en tout avaient carrière toute tracée à l'Éducation Nationale. Aujourd'hui ils préfèrent la haute administration et plutôt même les écoles de commerce. Autres temps autres mœurs… Et les responsables du ministère le savent qui veulent des « équipes pédagogiques » et ne veulent plus d'« enseignant isolé », au vu – dixit l'inspecteur de l'Éducation Nationale – d'un baisse du niveau des maîtres qu'ils ont d'ailleurs eux-mêmes orchestrée, consciemment ou non.

Et notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, le premier créé en Corrèze, redevenu école communale depuis la création de la commune nouvelle, était en balance, oscillant dangereusement autour du seuil fatidique des 50 élèves.

Deux solutions se posaient à nous.

Laisser faire.

Ou bien réagir.

Laisser faire c'était espérer – mais l'espoir ne fait pas toujours vivre – que l'attractivité et le dynamisme de Sarroux-Saint Julien attireraient suffisamment de nouveaux jeunes pour abonder nos écoles. Espérer aussi, pourquoi pas, rêver plutôt, que les écoles de nos voisins cesseraient enfin de nous siphonner nos élèves.

De l'autre côté, l'Éducation Nationale nous proposait une « Convention Ruralité », à savoir regrouper nos classes, pour conserver nos trois enseignants et ne plus avoir le fameux « enseignant isolé » évoqué plus haut. Et bénéficier aussi d'un moratoire de trois ans au cours desquels les effectifs ne seraient pas pris en compte pour l'évolution du nombre des postes.

Nous avons donc fait le second choix, sachant bien que d'un côté l'on signait à court terme la fin totale de l'école de Sarroux-Saint Julien, et de l'autre la fermeture de la maternelle de Saint-Julien. Quel que serait notre choix, « *on pourrait nous le reprocher* », comme en son temps le disait à tout bout de champ un conseiller municipal de Saint-Julien…

À partir de ce choix, deux solutions aussi.

Amener la maternelle à Sarroux.

Ou bien créer une structure nouvelle.

Le Conseil municipal, à une très large majorité rappelons -le, a opté pour la seconde.

A cela une foule de raisons. D'abord le règlement d'urbanisme de l'ancienne commune de Sarroux nous posait maintes difficultés. Ensuite les locaux de l'école de Sarroux, anciens, mal isolés, auraient nécessité des aménagements conséquents. Enfin, et ce n'est pas le moindre argument, l'école serait restée décentrée par rapport à l'axe majeur du Plateau bortois, à savoir la départementale 979.

Mais, à fonder une nouvelle école, n'aurait-il pas été plus pertinent de joindre à nos écoles le RPI Margerides-Saint-Bonnet et de se donner enfin les moyens d'un vrai groupe scolaire qui avait toute sa place sur le Plateau bortois ?

Et que croyez-vous que nous ayons fait ? !

Des mois de démarches, plusieurs réunions, au cours desquels les responsables du R. P. I. voisin se sont tout d'abord montrés frileux, pour finir par nous proposer un projet clés en main… avec un coût deux fois supérieur à celui de la nouvelle école de Lanobre, pour accueillir moins d'enfants ! Et en n'ayant aucun terrain disponible à court terme…

Car si à nous le lieu importait peu, du moment que l'on se regroupait enfin sur le plateau, il n'en allait pas de même pour tout le monde…

Après ce qu'il faut bien appeler un échec total de la concertation, nous avons décidé de mener à bien notre propre projet, sur un terrain communal.

Que ce projet ne fasse pas l'unanimité, il fallait s'y attendre !

À ceux qui nous reprochent de faire une école au milieu de nulle part, on fera remarquer qu'elle se trouve au bord d'un axe vital, ce qui est un des plus grands atouts pour sa pérennité, ou bien qu'en son temps l'école de Sarroux fut elle-aussi construite au milieu des bruyères… D'autres prophétisent que l'avenir serait d'amener nos enfants à Ussel et à Bort... Et pourquoi pas à Neuvic, à Bugeat ou à La Courtine, à l'heure merveilleuse du « *machin* », comme aurait dit le Général, alias Haute-Corrèze Communauté.

Belle aubaine, au passage, pour Bort qui, en vampirisant les écoles du plateau bortois – nous disons bien du plateau –, maintiendrait un temps ses écoles. Après avoir commis l'erreur funeste de se couper définitivement de sa zone historique d'influence en s'associant à ce projet sans queue ni tête d'une communauté de communes démesurée qui n'a même pas été capable d'adopter un nom en bon français.

Bort réduit à se perfuser du sang du Plateau bortois plutôt que de jouer ou de reprendre son rôle de pivot et de moteur d'un ensemble pertinent entre Auvergne et Limousin, quel bel avenir !

Mais revenons à notre nouvelle école…Et à ses détracteurs, puisqu'il faut bien en parler à nouveau. Que voudraient-ils ? Et le savent-ils eux-mêmes ?

Du goudron, du goudron, du goudron ! Ce qui n'est pas, là encore, sans nous faire penser au Général évoquant les partisans de l'Europe « *sautant sur leur chaise comme un cabri en disant : l'Europe ! l'Europe ! l'Europe !* ». À qui voyage un peu, en Corrèze ou ailleurs, les routes de Sarroux-Saint Julien ne font pas honte ! « *Ma route* », demandent même certains avec un bel aplomb, comme si elle leur appartenait. « *On verra bien tout !* », disaient nos anciens… Est-il besoin de réaffirmer que nous n'avons jamais traité la voirie comme un problème mineur ?! Et que nous ne sommes pas les seuls responsables du peu de longévité ou de l'état de certaines chaussées…

De plus, lors de la réunion publique du 22 juin dernier à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes, le débat fut très fructueux et constructif. Peu de questions sur le « pourquoi » et beaucoup sur le « comment ». Et aucune voix pour s'élever contre le projet, ce qui aurait pu donner à un observateur extérieur l'impression que tout le monde y adhérait…

Nous étions conviés à une réunion, également en juin dernier, pour apporter notre témoignage à propos des communes nouvelles. Une d'entre elles a été constituée car la plus petite des deux associées voyait son budget de fonctionnement passer à près de 40 pour cent dans les frais de scolarisation demandés par sa future conjointe ! Croit-on que si demain nos chères têtes blondes vont à l'école à Bort, à Ussel ou ailleurs, on nous fera cadeau desdits frais ? ! Mon œil ! (excusez la familiarité).

50 enfants à 1200, 1300, 1400, 1500 euros qu'on nous demandera pour chacun, voilà déjà de quoi payer l'annuité de l'emprunt.

Et l'État, pourtant si regardant de ses deniers pour les collectivités locales, s'y serait-il trompé qui nous a soutenu, depuis le premier jour ? Et pour quel montant !

Enfin, une commune nouvelle de près de 900 habitants, où sont sa crédibilité et son dynamisme si elle n'a plus d'écoles ? À l'heure où l'on nous parle de près de deux millions de nos compatriotes qui auraient un projet pour s'évader des villes, ce n'est pas sans rien que l'on pourra en attirer quelques-uns à nous.

Le temps est un excellent baume pour les plaies de toutes natures, dit l'adage indien. Et gageons, on a déjà vu pareille chose, par exemple avec les opposants à l'éclairage public qui étaient presque aussitôt les premiers à venir signaler que leur lampadaire était hors-service, ou bien avec la salle omnisports de Saint-Julien, gageons donc que ceux qui se sentent heurtés par ce projet ou qui ne le comprennent pas – ou ne veulent pas le comprendre – seront pour beaucoup, avec ceux qui en sont farouches partisans, fiers de la nouvelle école.

Pour nous, elle est d'ores et déjà un des maillons essentiels de la vie de la commune, la vraie vie, à savoir celle qui ne se contente pas d'attendre la mort.

LE « COMMENT »

Une fois le projet lancé, et après avoir déboisé la parcelle sise aux Alouettes, il a fallu recourir aux formalités incontournables : certificat d'urbanisme, permis de construire, autorisation de travaux, appels d'offre, etc.

Nous passerons ici sur péripéties et sueurs froides qui ont émaillé les balbutiements de ce projet…

Pour commencer dans le bon ordre, nous avons lancé une consultation pour arrêter le choix de l'architecte. En préambule, nous tenons à remercier les services du Syndicat de la Diège, et tout particulièrement le dévouement de Coraline Zocca qui a été, et reste une précieuse conseillère. C'est le cabinet Quatro Architecture, basé à Vierzon (Cher) qui a été retenu, l'architecte en chef étant M. François Albizzati.

Dans un premier temps, afin d'accélérer la construction et de pouvoir ainsi bénéficier de la plus grande partie possible des trois ans du moratoire, nous étions partis sur une construction modulaire, équivalente en qualités mécaniques à une construction en dur, mais bien plus rapide à installer.

La première ouverture des plis, le 26 juin, nous a laissés sur notre faim. Et surtout, compte-tenu que nous étions pressés par le temps, sur le sentiment d'être pris, comme on disait autrefois, « pour des Américains »… Un seul fabricant de structures modulaires avait en effet répondu, avec des tarifs « musclés » et des services manquant nettement de clarté, en particulier envers ses sous-traitants dont nous avions expressément demandé qu'ils soient des artisans locaux. Ceci nous a donc amené à déclarer infructueux ce premier appel d'offres.

Sur ces entrefaites, un groupement informel d'entreprises locales s'est constitué, a soumissionné et, lors de la seconde ouverture des plis, le 14 septembre, a emporté le marché, puisque nous avions ouvert la possibilité d'une construction en dur dans ce nouvel appel d'offres. Le fait que la première entreprise de constructions modulaires n'ait pas répondu à cette seconde consultation nous a confortés dons notre ressenti, ainsi que dans le bien-fondé de notre rejet. Car, de plus, la différence de tarifs est substantielle pour, cette fois et rappelons-le, une structure en dur.

Et notre fierté de ne faire, cette fois, travailler que des entreprises locales !

Voici donc les entreprises retenues et les différentes tranches de travaux afférent à chacune :

– RMCL (Vebret) & Mattioz (Sarroux-Saint-Julien) : voirie-réseaux-distribution ;
– Gouny TMB (Ussel) : charpente-couverture ;
– Gouny & Fils (Margerides) et Raia (Ussel) : maçonnerie ;
– Tazé (Bort) : électricité ;
– Rios (Bort) : étanchéité ;
– Besse (Bort) : menuiseries intérieures & huisseries ;
– Albessard (Bort) : plâtrerie-peintures ;
– Malsoute-Magrit (Ussel) : plomberie ;
– Coup de Main : aménagements paysager et extérieurs.

La première pierre a été posée le 17 octobre, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Fabien Sésé, sous-préfet d'Ussel ; Mme Isabelle Celle, suppléante de M. Christophe Jerretie, député ; M. Pierre Chevalier, président de H. C. C. et président du syndicat de la Diège ; M. Jean Valade, responsable de la commission enfance et petite enfance au sein de H. C. C. ; Mme Valérie Nogue, inspectrice d'académie ; Mme Danielle Coulaud, conseillère départementale ; de M Cédric Rispal, Inspecteur des Finances publiques ; de M. François Albizzati ainsi que des représentants des entreprises qui vont ouvrer ; de représentants de certaines mairies du Plateau bortois et de nombreuses autres personnalités liées de près ou de loin à la nouvelle école.

On notait aussi la présence de MM. Jacques Antraigue et Gilbert Fournial, anciens maires de Sarroux et de Saint-Julien-près-Bort, qui, il y a plus de vingt ans, appelaient déjà un tel projet de leurs vœux.

HABITANTS DE NUZÉJOUX

Des frictions de voisinage étant récurrentes à Nuzéjoux, le maire Xavier Gruat a souhaité réunir les habitants du village, afin d'apaiser les tensions. Le jeudi 18 octobre, à 20 heures, c'est autour de la table de la mairie qu'a eu lieu cette réunion, en présence des adjoints Marc Fournand, Nicolas Jouve et Jean-Pierre Lacombe.

Il ressortait des doléances d'un habitant en particulier, son intolérance aux inconvénients liés aux saisons et travaux agricoles : chemin rural impraticable avec des chaussures basses en période de pluie, salissement d'une voie communale en hiver ou lors des épandages de fumier, « pollution » olfactive d'un véhicule, meuglements nocturnes des vaches et de leurs veaux en période de sevrage, odeurs d'ensilage, etc.

En préambule, M. le Maire a appelé chacun à la raison et à la modération, ce que tous ont respecté. Et les habitants de Nuzéjoux, venus nombreux pour l'occasion, ont débattu – parfois vivement – de ces problématiques qui ressortaient ici d'une manière un peu plus ardue que dans d'autres villages.

La bonne volonté de l'agriculteur incriminé ne semblant pas en cause, M. le Maire a demandé à son contradicteur de ne pas s'évertuer à alourdir le fardeau d'une profession dont les préoccupations, cela n'aura échappé à personne, vont crescendo. Cependant les élus ont insisté sur le fait qu'en cas d'accident sur une chaussée rendue glissante par de la boue, la responsabilité pleine et entière de l'exploitant serait engagée. Les élus réfléchissent à une solution qui permettrait de sécuriser les routes les plus boueuses, tout en assurant la tranquillité des agriculteurs.

Une parenthèse pour signaler que, sur ces entrefaites, la municipalité a fait réaliser un petit aménagement sur le chemin en question lors de travaux d'évacuation des eaux pluviales d'une construction neuve, et remercie M. & Mme Maillard qui ont bien voulu que cette évacuation se fasse sur une de leurs parcelles.

Pour le reste, M. le Maire a exhorté chacun « à y mettre du sien », répétant l'évidence que s'il fait bon vivre au pays, en contrepartie tout ne peut y être « parfait » et policé comme dans un arrondissement chic de la capitale.

Le verre de l'amitié a clôturé la réunion et les élus ont pris note de l'engagement des habitants de Nuzéjoux d'organiser – enfin ! – au cours de l'été prochain, sur le couderc et autour du four du village restauré depuis longtemps par une précédente municipalité, une fête du pain et du four où il sera, bien sûr, défendu de parler de ce qui fâche – qui fâchait.

INFOS « EN VRAC »

Remerciements

À Amandine Malergue et Jeanne Thomas, stagiaires de l'ALSH, pour la qualité de leur travail avec les enfants.

Adressage

L'arrivée de la fibre otique rend à présent obligatoire une numérotation de toutes les maisons et bâtiments susceptibles d'être un jour habitables. Le plan d'adressage de la commune a donc été finalisé au cours de l'été, et les plaques individuelles qui signaleront désormais nos logis seront bientôt à la disposition des administrés, en mairie.

Le Conseil a fait le choix de ne pas nommer les voies. En effet, l'utilisation judicieuse de la configuration de nos villages a permis d'éviter cette surcharge, générant par ailleurs des économies substantielles. De plus, et à notre sens cela n'est en rien négligeable, cette démarche nous préserve de la perte d'identité qui ailleurs est survenue lorsque certaines communes se sont plus ou moins laissées forcer la main en reléguant au second plan, au profit d'appellations de « rues » souvent saugrenues, ces noms parfois multimillénaires que portent villages et lieux-dits.

Et nous tenons encore une fois à grandement remercier Claire Berguer, du syndicat de la Diège, qui s'est avérée prodigue d'excellents conseils lors de sa réunion d'information ; mais également Julie Dereumaux et Marine Carrico pour leur suivi des dossiers !

Ordures ménagères

Désormais, hivers comme été, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera une fois par semaine. Qu'on se le dise !

Défibrillateur

Le précédent étant trop ancien pour une réparation classique, un nouveau défibrillateur vient d'être installé à la salle Marcel-Bredèche. Une formation gratuite pour sensibiliser à son utilisation va être organisée prochainement, cette formation sera ouverte au public. Nous tenons à remercier Groupama qui nous rembourse 1 250 € sur les 1 370 € du prix d'achat et Bernard Salaün pour son entremise. Après la réfection du Foyer rural, un défibrillateur y sera également installé.

Actualité

Pour avoir toute l'actualité de votre commune « en temps réel » visitez le site internet www.sarroux-saint-julien.fr et la page Facebook de Sarroux–Saint-Julien managée par Hervé et Nicolas.

Une pizzeria sur la commune

Silvia & Stéphane Schont ont ouvert un commerce alimentaire : pizzas, pâtisseries, plats cuisinés, etc., à Nuzéjoux. Nous ne manquerons pas de réaliser un petit encart concernant leur activité dans notre prochain bulletin.

POINT SUR LES TRAVAUX

Lotissement de Sarroux

Les travaux du lotissement de Sarroux, près quelques péripéties, sont enfin terminés. Les quelques économies réalisées par rapport au devis initial ont permis de financer de menus travaux de voirie.

Foyer rural

Nous y voilà ! Afin de ne pas perturber la saison festive, et plus particulièrement la Fête des fruits d'automne, la réfection du Foyer rural avait été volontairement décalée et les travaux ont débuté dans les premiers jours de novembre. Le Foyer sera de nouveau disponible au mois de mai.

Sous la houlette de Monique Andrieux, architecte et coordonnatrice SPS, les entreprises qui œuvreront sont les suivantes :
– Démolition, maçonnerie, enduits extérieurs : SNE Jouve (Bort) ;
– Cloisons, isolation, faux-plafond, peinture, carrelage, faïence : SARL Alain Albessard (Mauriac) ;
– Électricité, chauffage électrique : EURL Pierre Julien (Saignes) ;
– Menuiseries extérieures et intérieures bois, zinguerie : SARL Hubert Joanny (Saint-Martin-Valmeroux) ;
– Plomberie, sanitaires : SARL Fouillade-Heurtaux (Bort)

Bourg de Saint-Julien

L'enfouissement des réseaux au bourg de Saint-Julien est en cours.

Anciennes écoles

Dans la foulée de la réalisation de la nouvelle école, et compte-tenu de la demande récurrente de locations sur notre commune, la municipalité s'associera à un partenaire privé pour réhabiliter l'école de Sarroux en logements locatifs. Pour ce qui est de Saint-Julien, plusieurs axes sont actuellement à l'étude, afin de redonner vie aux bâtiments de la mairie-école et de redynamiser le bourg.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces réflexions dans les mois à venir.

FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

Le Foyer rural du Plateau Bortois a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 18 novembre, à la salle Marcel-Bredèche à Saint-Julien.

De nombreux adhérents étaient présents à cette occasion. Le président, Christian Jaly, a commenté le rapport moral de l'exercice écoulé. Le trésorier, Marc Fournand, a détaillé des comptes sains malgré un léger déficit et Nicole Moulinoux a dressé le bilan des voyages et sorties.

L'ancien bureau étant démissionnaire, un nouveau a été élu et se compose comme suit :

Président d'honneur : Michel Gaillard
Coprésidents : Jean-Baptiste Forestier & Jean-François Gaillard
Secrétaire : Albert Trespeuch
Secrétaire adjoint : Bernard Salaün
Trésorière : Évelyne Gaillard
Trésorières adjointes : Nicole Trespeuch & Christelle Lambert.

Des débats passionnés et constructifs ont animé la réunion montrant, si besoin était, combien le Foyer rural est vivant.

Les nouveaux membres de l'association établiront très prochainement le calendrier des manifestations à venir.

1er Festival de Music' et Danse Trad

En ce 22 septembre 2018 qui marquait le début de la saison automnale, le succès fut au rendez-vous pour cette première édition du Festival de Music' et de Danse Trad' organisé par le Collectif des Associations du Plateau bortois.

Les initiateurs de cette journée mémorable, Odile et Luc Chatry de LOCOmotiv'action peuvent être satisfaits du travail engagé et effectué par les adhérents de l' Association Loisirs et Culture, du Foyer rural de Sarroux et du Comité d'Animation de Saint-Julien ainsi que des bénévoles indépendants qui ont sans relâche et avec détermination depuis des mois, œuvré afin que ce premier Festival de Music' et de Danse Trad' de Sarroux–Saint-Julien reste désormais inscrit dans les mémoires. Sans oublié la municipalité qui dès le départ a soutenu et encouragé cette initiative.

Un public nombreux a pu apprécier une organisation sans faille.

Le timide soleil matinal de ce samedi 22 septembre n'a pas empêché les différents exposants du marché paysan de s'installer dans la bonne humeur en offrant, tout au long de la journée, une variété de produits comme des bijoux au crochet, des sculptures et les nombreux produits alimentaires qui ont satisfait les papilles des gourmands et gourmets.

Se sont succédés durant la journée, concerts dans les églises de Sarroux et de Saint-Julien, ateliers de langue occitane et d'initiation à la danse traditionnelle, Salon des luthiers, randonnées organisée par l'association « *La Dordogne de villages en barrages* ». Un programme riche, varié, dense et intense. Chacun a pu, selon ses goûts et sa curiosité s'inscrire dans ces activités. Ou plus simplement assister aux concerts donnés en les églises de Sarroux et de Saint-Julien, au cours desquels on a pu entendre quelques morceaux d'anthologie.

Un bon moment de convivialité lors des repas a permis à chacun d'échanger et de partager autour d'une bonne assiette et d'un bon verre reconstituants !

En fin de soirée le « Festi'Bal » intergénérationnel a clos cette journée du 22 septembre qui s'inscrit désormais dans la continuité et la pérennité.

Et cette première, c'est aussi Odile et Luc qui y ont cru et ont réussi l'exploit de fédérer pour la première fois trois associations de Sarroux–Saint-Julien pour une manifestation commune. Chapeau bas !

Enrichi de cette belle et forte expérience, les organisateurs prévoient une deuxième édition de Music'Trad au mois de mai 2020. Les différentes écoles de musique invitées auront ainsi le temps de renouveler leur répertoire.

LES DIFFÉRENTES FACETTES DE L'A. L. C.

Entre « Loisirs » et « Culture », chacun a la possibilité de choisir et de passer d'excellents moments, grâce à l'inventivité toujours renouvelée de l'ALC.

En effet, depuis le mois de Juin 2018, les manifestations ludiques et culturelles ont permis à un public nombreux et habitué désormais à une programmation variée et de qualité, de participer à des ateliers de jardinage, d'apprécier les métiers d'Art, de se replonger dans un passé révolu de l'école d'antan et enfin de découvrir les nombreux auteurs à la traditionnelle Journée du Livre de Saint-Julien.

Samedi 23 Juin une trentaine de passionnés du jardin, ont répondu présents aux propositions de l'Association « Coup de main » de Saint-Julien et à celles de « Symbios » de Champagnac, toutes deux invitées par l'ALC, afin d'envisager une autre façon de jardiner plus saine et plus écologique.

Par ailleurs, lors de la semaine d'exposition « Art & Artisanat » du **8 au 15 Août** dans la salle Omnisports de Saint-Julien, les artistes présents ont partagé de beaux moments de rencontre avec un public nombreux et curieux venu découvrir ou redécouvrir un artisanat riche et varié. De nombreuses personnalités dont M. le Sénateur Daniel Chasseing, M. le Député Claude Gatignol, Mme Danielle Coulaud, Conseillère départementale, et notre maire Xavier Gruat ont honoré de leur présence cette manifestation annuelle.

En cette période automnale toujours émouvante qui réunit enfants, parents et pédagogues autour des écoles, le **samedi 29 septembre** au Foyer rural de Sarroux, fut l'occasion d'une très forte rencontre avec un ancien maître et directeur de l'école de Sarroux, Jacques Antraigue. La projection du film ***« Instituteur de Campagne »*** réalisé en 1977 par l'équipe de FR3 – alias France 3 – Limousin, a permis un dialogue entre la salle et celui qui fut l'acteur principal de ces tranches de vies !

Chacun replongé, non sans émotion, dans un passé toutefois bien révolu et pourtant si proche a pu se reconnaître devant des photos de classe d'époque.

Et enfin, que dire de la **Huitième Journée du Livre** du **dimanche 8 octobre** qui a accueilli à Saint-Julien, vingt-quatre auteurs, six photographes et trois maisons d'éditions.

Cet événement majeur a déplacé force visiteurs et les rencontres entre les auteurs et le public ont permis de renforcer des liens, de faire découvrir ou redécouvrir une littérature vivante, variée, prolifique et très présente dans la région.

Outre romanciers, poètes et dramaturges, des photographies sur des thèmes variés de la nature et de l'intime ont égayé ces rencontres.

Une ovation toute particulière pour un invité de marque, **Jean-Yves Le Naour** historien de la Première Guerre Mondiale, qui a honoré de sa présence notre Journée du Livre grâce au truchement de Jean-Claude Sangoï. Qu'ils soient ici tous deux chaleureusement remerciés ! Lors d'une brillante et exhaustive conférence sur l'Armistice et la fin de la Grande Guerre, **Jean-Yves Le Naour** a fait profiter de sa grande connaissance de ce sujet un imposant public, près de cent personnes.

Et 2018 n'est pas finie…

Quand un astrophysicien s'échappe de son laboratoire pour venir nous parler des orages… Le **vendredi 2 novembre M. Raymond Piccoli**, venu parler de la foudre et des phénomènes orageux, a captivé un auditoire passionné par tout ce que peuvent être ces phénomènes, encore largement méconnus.

Et pour aborder les fêtes, venons nous lover et rêver autour du conteur Jean-Pierre Lacombe qui va nous raconter de belles histoires, le samedi **15 décembre 2018** à 20 h 30 à Saint-Julien.

Belles fêtes à tous et à l'année prochaine !

la gym a repris à sarroux saint-julien depuis fin septembre : gym volontaire & gym douce
tous les jeudis, salle marcel-bredèche à partir de 18 h 45, hors vacances scolaires.
renseignements au **06-88-06-58-97.**

ÉCOLES

Pour clôturer son projet sur le cycle naturel de l'eau et les paysages de l'eau , en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), la classe de cycle 2 est allée à l'école des Vents-Hauts à Neuvic le mardi 12 juin.

Durant la matinée, nous avons profité du lieu pour découvrir le **land'art**, une vraie révélation pour les élèves, qui ont réalisé de belles choses : une toile d'araignée, un arbre imaginaire, un nid, une feuille et des spirales.

Durant la pause déjeuner, ils ont construit des cabanes dans la forêt.

Puis l'après midi, nous sommes allés pêcher. Nous avons observé, identifié et dessiné la faune de la mare. Les élèves ont vécu une très belle journée sous le soleil !

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous allons accueillir à l'école Sandrine Fouilloux, une intervenante en agro-écologie de l'association **Symbios' de Champagnac**. Elle animera des ateliers dans notre classe durant la première partie de l'année.

L'objectif est d'apporter des connaissances aux élèves dans le domaine de l'écologie afin de les sensibiliser durablement à la protection de l'environnement et plus particulièrement au tri des déchets.

Les élèves de la classe de cycle 3 vont participer, quant à eux, **à une sortie USEP** le lundi 15 novembre 2018 à Liginiac avec d'autres écoles du secteur.

Ils participeront courant décembre également à une journée sportive en partenariat avec l'école de Saint Bonnet près Bort, au cours de laquelle ils découvriront des jeux traditionnels.

Pour clôturer notre projet de découverte du monde marin et de ses habitants, nous, la classe maternelle sommes allés visiter **l'Aquarium de Limoges** le vendredi 25 mai.

ASSOCIATION DES ÉCOLIERS

Un début d'année sur les chapeaux de roues !

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 28 septembre dernier, le bureau démissionnaire a été réélu avec un seul changement au poste de secrétaire-adjoint, poste occupé dorénavant par Sonia Viallard. Bienvenue et merci à elle !

C'est à la Fête du Livre, le dimanche 7 octobre, que la saison a été lancée. L'occasion de vider le grenier des écoles, et pour certains de retrouver d'anciens manuels, comme l'incontournable BLED, mais aussi l'intemporelle Bibliothèque Verte.

En bref, un bilan plus que positif pour cette journée conviviale. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition !

Le dimanche 28 octobre, c'est à la traditionnelle Fête des Fruits d'Automne, que gâteaux, noix, châtaignes et autres potirons ont trouvé acquéreurs, et c'est autour d'un délicieux vin chaud concocté par Cécile Moussard que les plus gourmands ont pu un tant soit peu se réchauffer.

Le bureau remercie les organisateurs de ces manifestations de nous avoir accueilli chaleureusement !

Le 21 décembre, et grâce à l'investissement de Blandine, de ses bénévoles, de Stéphanie et du corps enseignant qui se joignent à nous, l'Association offrira aux élèves et à leurs proches un spectacle de magie à l'occasion du traditionnel Arbre de Noël, à la salle omnisports de Saint-Julien. Chants de Noël, rencontres avec les bénévoles du périscolaires, Père-Noël, Apéritif, spectacle et bal ponctueront l'événement.

Notre **loto** se déroulera en **mars 2019**

Et le **9 juin 2019**, aura lieu la **Journée des Copains**. Journée de convivialité, de retrouvailles, d'échanges, de souvenirs… pour tous les anciens élèves des écoles de Sarroux, de Saint-Julien, du Deveix, des Vialles et de Saunat.

Afin d'illustrer cette journée, nous recherchons des photos de classes, de Fêtes des Écoles, de voyages scolaires et autres, d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons besoin de vous !

Merci de passer en mairie pour faire scanner vos photos ou de les envoyer à associationdesecoliers@gmail.com

L'Association recrute !

Nous rappelons à chacun que l'Association a pour but de financer sorties et activités pédagogiques des élèves mais aussi matériel et livres scolaires, les cadeaux et goûters de Noël. C'est aussi l'occasion de tirer un signal d'alarme sur le manque de membres et de bénévoles, sans qui rien ne serait possible !

Les Amis des Reflets d'Automne

Présents à la Journée du Livre le 7 octobre, **Les Amis des Reflets d'Automne** vous ont proposé leur livre *Reflets d'automne* (enfin, ses derniers exemplaires...), des sets, mais aussi, en avant-première, l'ébauche d'un nouvel ouvrage réalisé avec des photographies, des textes, etc., sur notre belle et grande commune de Sarroux–Saint-Julien.

Elle vous proposera très bientôt d'autres évasions, au cours de nouvelles manifestations.

À la suite de notre assemblée générale du samedi 20 octobre 2018 le bureau de l'association reste le même :

Président : Jean-Louis Veillat,
Secrétaire : Philippe Angebault,
Trésorier : Marc Bioton.

Sandra Sibial et Mallory Veillat sont quant à elles chargées de la communication.

COUP DE MAIN

L'association COUP de MAIN poursuit son petit bonhomme de chemin. Le bureau se réunit régulièrement, chaque mois.

Courant septembre, nous avons accueilli un nouvel encadrant pour l'activité maçonnerie. Ce dernier, déjà opérationnel, œuvre avec son équipe à la réfection du mur de la Cure, au bourg de Saint-Julien. D'autres chantiers sont en cours de réalisation. Par ailleurs, nos équipes de travail fonctionnent normalement.

Nous tenons à rappeler que nos prestations demeurent le support de notre action, notre mission reste l'Insertion. Pour accomplir cette mission, nous sollicitons régulièrement les collectivités locales sous forme d'attribution de travaux. Dans la mesure où elles en ont le volonté, les collectivités peuvent soutenir directement les structures d'insertion de leur territoire (la loi les y autorise).

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école de Sarroux-Saint Julien, M. Xavier Gruat, Maire, et son équipe municipale, ont décidé de réserver une part de marché à l'Insertion. Nous venons de prendre connaissance, avec satisfaction, de l'attribution de ces travaux à Coup de Main. Nous les en remercions vivement, tout en espérant que cette démarche sera suivie par d'autres collectivités locales.

LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

La Dordogne de villages en barrages, notre association, n'a jamais mieux porté son nom. De nombreux changements ont eu lieu cette année, des améliorations dues aux témoignages des randonneurs, des habitants, de nos partenaires. Notre association vit et vit très bien !

Trois nouveau passages permettent de voir et de s'approcher au plus prés des barrages de Bort, de L'Aigle et du Chastang. À ce manque, que l'on nous reprochait un peu, nous avons remédié avec beaucoup de travail, et en collaboration avec notre partenaire EDF.

L'allongement du parcours de Confolent à Bort est en bonne voie et devrait voir le jour au printemps ; un nouveau topo-guide sortira pour cette occasion. Gageons que cette nouvelle partie du chemin ravira tous les passionnés.

Nous attendons que le dossier de la passerelle arrive a son terme ; tous les intervenant y travaillent.

En ce qui concerne le pod installé au site de Saint-Nazaire, nous sommes en train d'achever d'installer les WC et la douche pour finaliser ce projet. Début septembre, deux randonneuses l'ont utilisé et elles ont été ravies, et du pod et du site. Je les cite : « *C'est un ravissement !* ». Merci encore à la municipalité de Sarroux–Saint-Julien pour son aide sans laquelle ce petit refuge n'aurait pu se faire. Plusieurs nouveaux hébergements ont vu le jour tout le long du parcours. Les habitants se sont approprié ce chemin et c'est aussi grâce à eux que notre association vit aussi bien. À eux aussi, nous devons un grand merci !

Plusieurs randos ont eu lieu cet été avec toujours autant de plaisir : celle de la fête de Saint-Julien, celles a l'occasion du festival de musique trad' (*photo*), celle de la fête de Confolent. Une autre encore est prévue à Sérandon pour le Téléthon. C'est toujours avec une grande satisfaction que nous nous retrouvons. C'est aussi un moment de partage avec tous les acteurs qui animent nos communes. Nous existons aussi grâce a eux.

Comme toujours, vous pouvez avoir de nos nouvelles en allant sur le site internet de l'association ou en appelant au bureau où Claire vous répondra avec plaisir – Annabelle est en congé maternité jusqu'au mois de décembre.

Patricia Pradel

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ALSH a ouvert ses portes du 9 au 27 juillet, puis du 20 au 31 août, seize enfants accueillis en moyenne quotidiennement ont profité d'un programme varié et attrayant ….

Les nombreux ateliers auxquels ils ont participé ont été placés sur plusieurs thèmes : Cultures du monde, Pirates, Artisanat, Éléments naturels, sans oublier non plus le projet « jardinage », mené en partenariat avec le chantier d'insertion de l'association Coup de main.

Les enfants ont également bénéficié de diverses sorties, très appréciées, parmi lesquelles le cirque sur l'eau à Tulle, le Centre aqua-récréatif des Aubazines, une excursion au Parc Fenestre à La Bourboule, ou bien encore des promenades à poneys au centre équestre de Neuvic.

Rappelons que l'A. L. S. H. est ouvert les **mercredis** de **12 h à 18 h 30** (fermeture à 19 h. sur demande), ainsi que durant les **vacances scolaires**, de **7 h. à 18 h 30**.

Renseignements auprès de Stéphanie : 06-87-40-20-05

PING SARROUX–SAINT-JULIEN

Lors de son Assemblée Générale de juin 2018, le Club a décidé de changer de nom : **PING Saint Julien-près-Bort** est donc devenu **PING Sarroux-Saint Julien**. La saison 2018-2019 s'annonce bien. 40 joueurs ont déjà validé leurs licences. Nous avons engagé 4 équipes en Championnat de la Corrèze (catégorie Adultes) et nous espérons pouvoir faire de même en catégorie Jeunes (début du Championnat en novembre).

Pour rappel, lors de la saison précédente, nos Jeunes ont obtenu une brillante seconde place au ***Challenge Coste*** (Challenge départemental qui récompense les clubs en fonction de leur participation et de leurs résultats aux différentes compétitions jeunes).

Championnat de la Corrèze… c'est parti.

Les deux premières journées ont eu lieu vendredi 28 septembre et vendredi 05 octobre.

Nos équipes effectuent un début de compétition satisfaisant.

– Équipe 1 (Pré-Régional) 2 victoires, EBM (1) et à ASPO Brive (1) -1ère place de poule. Equipe 2 (D2) 1 victoire, 1 défaite, à Beynat (4) et contre Egletons (2) – 4ème place.

– Équipe 3 (D3) 1 victoire, 1 nul, à EBM (3) et contre TT Brive (5) – 3ème place.

– Équipe 4 (D3) 2 défaites, contre ASPTT Tulle (5) et à Meymac (5) – 8ème place.

La 3ème journée se déroulera vendredi 19 octobre. Les équipes 1 et 4 reçoivent Ussel (2) et Meymac (4). Les équipes 2 et 3 se déplacent à Ussel (4) et Beynat (6).

Nous attendons confirmation des bonnes dispositions actuelles de nos joueurs.

L'équipe 1

Criterium – 11 jeunes inscrits dans cette compétition

Le premier tour avait lieu lors du week-end des 13 et 14 octobre. 8 joueurs ont représenté le Club en Départemental (à Allassac), dimanche 14. Les résultats sont satisfaisants :

– Benjamins : Aymeric Chissac (1er), Dylan Heurtaux (7ème).

L'équipe 2

– Minimes : Alexandre Charbonnel (1er), Timéo Debève (4ème), Clément Maubert (8ème).

– Cadets : Lucas Massias (8ème), Antoine Maubert (13ème).

– D2 / Juniors : Matéo Maiter-Fernandez (2ème – 1er junior).

Zoé Gruat (blessée) et Jade Pradat (absente) n'ont pu participer.

Pour sa part, Lou Lachaise opérait en National 2, à Villeneuve-sur-Lot, ces mêmes 13 et 14 octobre. Lou termine 11ème d'une compétition relevée. Elle retrouvera le Pré-national pour le deuxième tour du criterium. Malgré tout, ce genre d'expérience lui permet de s'aguerrir et de progresser régulièrement.

Par ailleurs, Lou est sélectionnée en équipe de la Corrèze. Du 31 octobre au 02 novembre 2018, elle participera, à Toulouse, aux Inter-comités (épreuve réunissant des équipes jeunes des départements de la zone géographique du Sud-Ouest).

Tombola

Le Club organise sa traditionnelle tombola. Nos joueurs proposent déjà des billets (parmi lesquels figurent des gagnants !). Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Nous vous souhaitons nombreux, vendredi 21 décembre 2018, à 20 heures, salle Omnisports, pour le tirage au sort qui sera suivi d'un pot de l'amitié.

École de tennis de table

ET LE GAGNANT EST ?... JEAN-PAUL BRETON !

Une fois de plus, ils m'ont ouvert leur porte et offert l'hospitalité ! Autour d'un sourire et d'un café, nous avons partagé nos souhaits. Non seulement attentifs à mes demandes mais aussi réceptifs à mes attentes, ils se sont joints à mes côtés pour fonder ces belles activités. Alors bien plus que bénévoles, ces personnes au grand cœur inspirent un modèle d'éthique. Puisque l'on apprend avant tout des autres, faudrait-il d'abord donner pour prétendre recevoir ?

Sous un arc- en- ciel d'activités chatoyantes, le tapis rouge est déployé pour cette nouvelle rentrée.

Bâtisseurs d'un planning aux multiples facettes qui mêlent passions, compétences et savoir-faire, nos intervenants bénévoles rayonnent de motivation, d'énergie et d'enthousiasme à transmettre, à éveiller et à sensibiliser nos plus jeunes au monde qui les entoure. C'est un privilège que de pouvoir bénéficier de ces prestations de qualités qui donnent forme à un service unique en son genre. Je remercie chaleureusement toutes ces personnes pour le rapport d'échange qui est créé.

world archery

certifies that

Jean Paul Breton (FRA)

competed at the
2018 World Archery Masters Championships
in Lausanne, Switzerland on 14-18 August 2018

Recurve Master Men (70 years and over)

Indoor Archery

1st place

Juan Carlos Holgado
Organising Committee

Prof Dr Ugur Erdener
World Archery President

INTERNATIONAL MASTERS GAMES ASSOCIATION

WORLD ARCHERY MASTERS CHAMPIONSHIPS Lausanne 2018

world archery

Aussi, nous pouvons être fiers et nous incliner d'admiration devant Jean-Paul Breton pour avoir touché « en plein dans le mille », le titre de champion du monde. Cet été, après avoir connu l'euphorie pour les Bleus, c'est au tour de Jean-Paul Breton d'être couronné de félicitations pour ses performances techniques de haut niveau qui lui valent ce titre majestueux.

Il est sacré champion du monde de tir à l'arc en « arc classique » dans la catégorie vétéran (+ de 70 ans) !

Champions du périscolaire, bravo à tous !

Blandine Delmas

COMITÉ D'ANIMATION

Le comité des fêtes de Saint Julien a, cet été, eu le plaisir d'organiser le Feu de la saint Jean et la traditionnelle Fête patronale accompagnée de ses festivités musicales. Nous avons été heureux de vous accueillir nombreux à ces deux manifestations.

L'organisation de festivités est toujours un défi entre météos, communications et prise en compte des festivités organisées par ailleurs. Un jeu d'équilibriste dont l'achèvement reste et restera toujours un moment de partage et plaisir que nous espérons perpétuer encore longtemps.

Si le bénévolat vous intéresse n'hésitez pas à nous rendre visite à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra en janvier. Notre prochaine manifestation aura lieu le 16 décembre, il s'agira de notre traditionnel concours de belote de Noël.

prochaines manifestations
dimanche 16 décembre
concours de belote

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

Nouvelle saison pour le club qui a déjà participé à différentes manifestations :

– au Forum des associations 8 septembre à Bort avec un stand du club tenu par Laurent Mouet avec Georges et Sébastien Fonmartin.

– au Stage sportif départemental à Bugeat (benjamin/minime) le 7 octobre avec Nolan Eydan (encadrant : Sébastien Fonmartin).

Prochain rendez vous : Open du Cantal benjamin et minime le 18 novembre à Saint-Flour…

Venez essayer le judo et le taïso !

DEUX SEANCES D'ESSAI GRATUITES (judo et taïso) AVEC PRÊT D'UN KIMONO POUR LE JUDO.

Pour plus de renseignements, contactez :

Sébastien FONMARTIN (diplômé

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de :

Georges JOUVE,

Raymonde POUMARAT née ROBERT,

Lucie RAYNAUD née RICHARD,

Sophie Marguerite de TOURNEMIRE.

MARIAGES

Betty SARDENNE et Benoît BRUNOOGHE, de Ciaux, ont uni leurs destinées le 30 juin. Dans la foulée leur petit Marlo a reçu son baptème civil.

Le 7 juillet, Rosanne-Lise DUMAS & Éric CHAMPAGNE, en résidence secondaire à Outreval ; le 15 septembre, Corinne MONTEIL et Cyril CARTREAU, d'Andregeat, sont également passés devant Monsieur le Maire.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux mariés !

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 2018

PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN

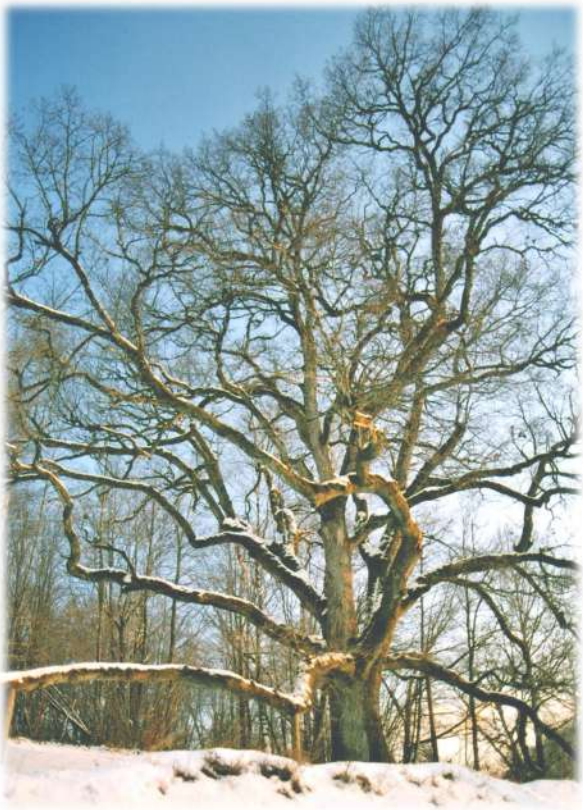

Le chêne de l'Anglais, à La Fourcherie.

RÉDACTION (*hors articles associations*)
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Pascale Vézat

PHOTOS (*hors articles associations*)
Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Jean-François Miallet, Jean-Louis Veillat

SARROUX SAINT-JULIEN
Commune Nouvelle

Rédaction Mairie de Sarroux-Saint Julien / I. P. N. S. /Ne pas jeter sur la voie publique